À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA AIR CANADA MAINTENANCE (ACM) RÈGLE DES 6 JOURS SUITE AUX BULLETINS 40, 43 ET 50

Chers confrères, Chères consœurs,

L'arbitrage sur la règle des 6 jours qui était prévu pour le 19 septembre 2017 a été reporté.

L'AIMTA et les avocats d'Air Canada ont participé à une conférence téléphonique avec M. Keller, arbitre, dans la semaine du 18 septembre, dans le but d'y déterminer l'information nécessaire à l'arbitrage pour l'obtention d'un règlement dans cette affaire. À cette fin, M. Keller a ordonné aux parties de partager toute information pertinente dans ce dossier.

Notre avocat prépare la cause qui sera entendue au cours de la fin de semaine du 11 et 12 novembre 2017 devant M. Keller, arbitre.

Tel que mentionné dans le bulletin n° 050, veuillez partager toute information concernant cette affaire avec votre comité d'atelier.

Nous vous remercions une fois de plus pour votre patience et votre appui.

En toute solidarité,

David Freeman Président général Région du Centre

DF\mdr\mb moveup

BULLETIN N° 055 – PUBLIÉ LE 27 SEPTEMBRE 2017 VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

Toronto – Tel/Tél.: 905-671-3192 (Toll free/Sans frais: 1-877-426-2948) Fax/Téléc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais: 1-866-298-0369) Vancouver – Tel/Tél.: 604-448-0721 (Toll free/Sans frais: 1-877-426-3140) Fax/Téléc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais: 1-888-310-1688) Montréal – Tel/Tél.: 514-336-3031 (Toll free/Sans frais: 1-888-992-1010) Fax/Téléc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais: 1-866-800-3039)